

GT 1 - Direction d'école

Dégager du temps pour l'exercice des missions de direction par

- allègement ou décharge APC
- 4 jours de décharge à la rentrée pour tous les directeurs de 1 à 3 classes (rentrée 2014)
- Passage de $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{3}$ de décharge pour les écoles élémentaires de 9 classes (rentrée 2015), pour les écoles de 8 classes (à venir)

Mesures de revalorisation par

- L'augmentation indemnitaire à la rentrée 2014
 - + 200€ par an : écoles de 1 à 3 classes
 - + 400€ par an : écoles de 4 classes
 - + 100€ par an : écoles de 5 à 9 classes
- 1 point supplémentaire pour les directrices et directeurs dans le barème de la Hors Classe

Simplification du travail administratif et aide à la direction par

- L'allègement de tâches administratives (en discussion dans les départements)
- La reconduction des 15 000 contrats aidés AADE (rentrée 2015)
- L'élaboration d'un guide juridique

GT 2 - Les enseignants spécialisés et les psychologues scolaires des RASED

- Clarification des missions
- Discussions en cours sur la création d'un corps de psychologues de l'Education nationale (GT 14)

GT 3 - Les formateurs (PEMF)

- L'indemnité de fonction passe de 929€ à 1250€ par an (rentrée 2015)

GT 4 - Les conseillers pédagogiques

- nouvelle indemnité de 1000€ par an (rentrée 2015)
- 1 point supplémentaire dans le barème de la Hors Classe

GT5 – Les personnels enseignants du premier degré

- création de l'ISAE en 2013 (400 € par an)
- passage à 4,5 % du taux de promotion à la Hors Classe (rentrée 2015)

EDUCATION PRIORITAIRE

A partir de la rentrée 2015, mise en place d'une indemnité unique

- en REP+ : 2 312€ (soit un doublement des indemnités actuelles)
- en REP : 1 734€ (soit une hausse de 50% des indemnités actuelles)

A partir de la rentrée 2015, allègement du temps de service en classe

- en REP+ : 18 demi-journées par an